

INVITATION ASSEMBLEE GENERALE



Bonjour,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'**Assemblée Générale du Foyer rural** qui aura lieu le **samedi 5 octobre 2024 à 10h00 à la salle FONTVIEILLE.**

Le foyer rural reste une association importante dans le village, et, au vu du nombre d'activités proposées, a besoin de renforcer son équipe au niveau du Conseil d'Administration (CA).

Faire partie du conseil d'administration, c'est participer aux choix et actions de notre association ainsi qu'à leur mise en œuvre, mais c'est aussi avoir un rôle essentiel dans la prise de décision et dans sa gestion.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en remplissant l'acte de candidature ci-joint.

A la suite de cette assemblée générale, vous serez conviés à un apéritif déjeunatoire qui sera l'occasion de poursuivre les discussions de façon plus informelle.

Nous comptons beaucoup sur votre présence qui est indispensable pour la dynamique de notre association.

En cas d'indisponibilité, merci de nous faire parvenir votre pouvoir.

Au plaisir de vous voir très vite

Déroulement:

- 10h00: accueil
- 10h15: Début de l'AG
- Rapport moral du président
- Rapport d'activité 2023/2024
- Rapport financier 2023/2024
- Programme des activités 2024/2025
- Budget prévisionnel 2024/2025
- Tarif des cotisations
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses
- 12h Clôture suivie du verre de l'amitié

Jean-Marie CABUT
Président





POUVOIR

Je, soussigné,
(Nom, Prénom) :
à jour de ma cotisation 2024/2024, donne pouvoir de me
représenter à l'AG du 5 octobre 2024,
à (Nom, prénom):
à jour de sa cotisation 2024/2025.

Date:

Signature:

*** 2 Pouvoirs maximum par membre actif présent à l'Assemblée Générale**



CANDIDATURE au CA

Je, soussigné,
Nom:..... Prénom:.....
Majeur, membre actif du Foyer rural de La Verdrière depuis
plus de 3 mois, à jour de ma cotisation 2024/2025, déclare
faire Acte de Candidature au Conseil d'Administration du
Foyer rural de La Verdrière, pour l'année 2024/2025.

Date:

Signature.

*** A retourner au Foyer rural au plus tard le 27/9/2024**